

## BAREME DES HONORAIRES

### Honoraires de transaction T.T.C. à la charge du VENDEUR

POUR UN PRIX DE VENTE HONORAIRES COMPRIS

Prix de vente	Habitation / Professionnel / Terrain / Commercial / Industriel
Jusqu'à 200.000 €	<b>7 % TTC avec minimum de 7.000 € Et 3.000 € pour un garage</b>
De 201.000 € à 350.000 €	<b>6 % TTC</b>
Supérieur à 350.000 €	<b>5 % TTC</b>
Fonds de commerce et droit au bail	<b>Jusqu'à 10%</b>

### Autres prestations

**Estimation - 150 € T.T.C. pour un appartement**  
**- 200 € T.T.C. pour une maison**  
**Offerte pour les bailleurs gérés**

### Honoraires de Location

- **Honoraires administration de Bien**  
10 % maximum H.T. sur le montant des encaissements perçus par l'agence.
- **Gestion des travaux au-delà de 1500.00 euros** : 4%HT du montant des travaux
- **Honoraires vacation**  
Déplacements extérieurs, suivis de sinistre dégât des eaux, dossiers impayés de loyer, d'une manière générale toute prestation en dehors de la gestion courante : 75 € H.T. de l'heure soit 90 € T.T.C.
- **Location /Baux habitation**
  - à la charge du bailleur : 7% H.T. sur le loyer annuel hors charges
  - à la charge du preneur : totalité de la prestation : honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : 10 € par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- **Bail de garage** : 180.00€ T.T.C à la charge du locataire.
- **Etat des lieux** : 3 € par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- **Location** : Baux professionnels et commerciaux
  - **Baux professionnels** : 19.2 % T.T.C. du montant du loyer annuel net avec un minimum de 1000 €. Honoraires et frais à la charge du locataire.
  - **Baux commerciaux** : 19.2 % T.T.C. du montant du loyer annuel net avec un minimum de 1.000 €. Honoraires et frais à la charge du locataire.
- Aide à la déclaration de revenus fonciers : 49.99 € T.T.C par bâtiment.
- Copie de document perdu par le locataire : 1 € la feuille.
- Récupération de l'attestation d'assurance habitation non fournie par le locataire et récupérée directement auprès de la compagnie sera facturée 2 €.
- Frais administratifs par lot à la charge du mandant : 3 € H.T. par mois.

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**ORPI Agence Cabanis – SAS AGENCE CABANIS – 21 Rue de la République 83190 Ollioules Honoraires 10 septembre 2021**

SAS au capital social de 39.636,74 € / RCS Toulon B 338 482 953 Carte professionnelle n° CPI83052018000029115 délivrée par CCI du Var

Garantie GALIAN Assurance 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.